



Techniques de santé animale (145.D0) Programme d'études techniques

SECTEUR 02 – AGRICULTURE ET PÊCHES

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Le présent document a été produit par le ministère de l'Enseignement supérieur dans l'esprit d'une rédaction épicène, c'est-à-dire d'une représentation équitable des femmes et des hommes.

Comment citer ce document :

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Programme d'études Techniques de santé animale*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2023, 106 p.

Coordination :

Annie Bouffard, responsable de programme de formation technique
Direction de la formation technique
Direction générale des affaires collégiales et des relations de travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Rédaction :

Jean Bouchard, spécialiste en élaboration de programmes d'études, formation JB
Carole Boissonneault TSA, B. Sc., enseignante, Cégep de La Pocatière
Jean-Marc Guillemette DMV, M. Sc., enseignant, Cégep de Saint-Hyacinthe

Pour toute information :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

[ISBN 978-2-550-95255-8 \(PDF\)](#)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	2
Visées de la formation collégiale.....	3
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	4
Le programme d'études <i>Techniques de santé animale (145.D0)</i>.....	5
Les buts du programme d'études.....	6
La finalité du programme d'études.....	14
Les objectifs.....	15
Liste des énoncés de compétence.....	15
Matrice des compétences	18
Formation spécifique.....	19
Formation générale commune et propre	52
Formation générale complémentaire.....	79
Renseignements complémentaires	95
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques	95
Lexique de la composante de la formation spécifique	97
Harmonisation.....	100
Risques en matière de santé et de sécurité du travail	101

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 $\frac{2}{3}$ unités
Durée totale :	2 730 heures d'enseignement

Formation générale : 26 $\frac{2}{3}$ unités
660 heures d'enseignement

Formation spécifique : 65 unités
2 070 heures d'enseignement

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Science et technologie de l'environnement ou Science et environnement de la 4^e secondaire (STE ou SE 4^e);

Les programmes d'études collégiales

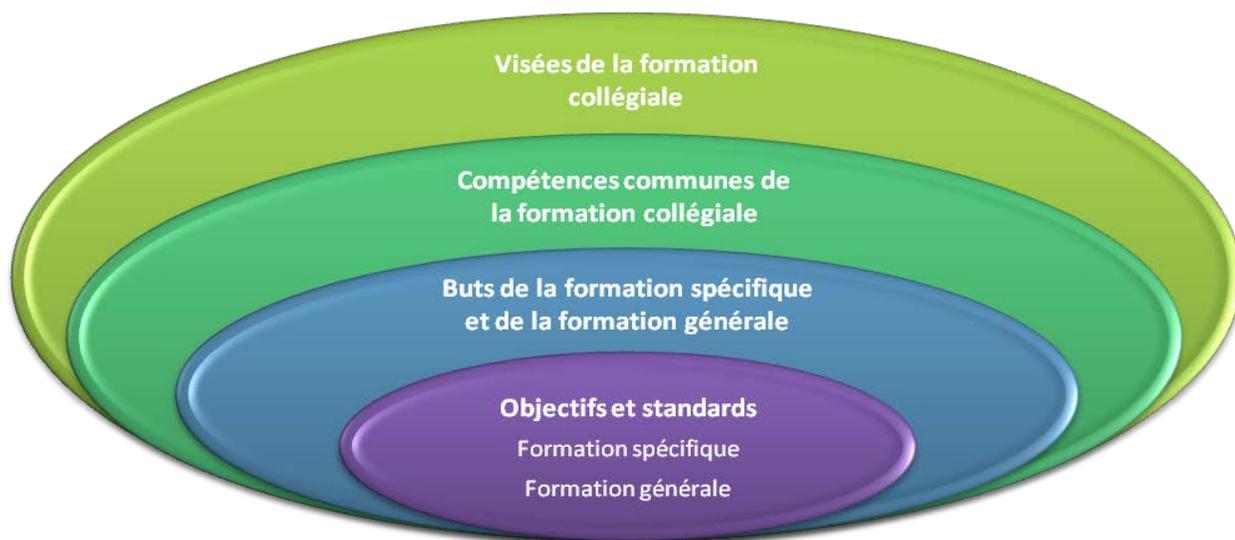
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Techniques de santé animale* (145.D0)

Le programme d'études *Techniques de santé animale* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Techniques de santé animale* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Techniques de santé animale* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec la profession choisie;
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail;
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées;
 - de développer son sens de l'initiative;
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique peuvent servir de guide et permettent de réfléchir à la mise en œuvre du programme d'études par l'établissement. Elles s'appuient sur des valeurs et des préoccupations propres à une profession et portent sur des attitudes, des habitudes de travail et des habiletés intellectuelles qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites au regard des buts de la formation ainsi que des objectifs et standards.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable de même qu'à l'amener à intégrer les acquis de la culture et à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Pour le programme d'études *Techniques de santé animale*, les intentions éducatives en formation spécifique sont de développer la capacité :

- à travailler avec rigueur et méthode;
- à exercer son jugement clinique;
- à répondre aux imprévus et à gérer son stress;
- à maintenir ses compétences à jour;
- à travailler dans une perspective de développement durable;
- à travailler selon l'approche « Une seule santé »¹.

¹ « L'approche "Une seule santé" vise la conception et la mise en œuvre de programmes, de politiques, de législations et de travaux de recherche impliquant une communication et une collaboration entre de multiples secteurs en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé publique. » Cette approche est particulièrement pertinente dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la lutte contre les zoonoses (maladies susceptibles de se transmettre de l'animal à l'humain et inversement, comme la grippe, la rage et la fièvre de la vallée du Rift) et contre la résistance aux antibiotiques (qui survient quand les bactéries changent après avoir été exposées aux antibiotiques et deviennent plus difficiles à traiter). (Source : Organisation mondiale de la santé, *Une seule santé*, [En ligne]. [<https://www.who.int/europe/fr/initiatives/one-health>] (Consulté le 20 mars 2023).

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;

- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Techniques de santé animale* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en santé animale auprès d'espèces animales variées telles que les animaux de compagnie traditionnels et nouveaux, les animaux de laboratoire et les animaux de ferme.

Sous la supervision de vétérinaires, de chercheuses ou de chercheurs et d'autres professionnels ou en collaboration avec ces personnes, les techniciennes et techniciens en santé animale travaillent principalement au sein d'équipes afin de veiller en tout temps à la santé et au bien-être des animaux. Ils collaborent aux différentes activités relatives aux soins des animaux, à la chirurgie, à la prise d'images médicales, à l'élevage, à la réalisation d'euthanasies et de nécropsies ainsi qu'à certaines activités dans le cadre de protocoles de recherche. Ils collaborent également à des tâches de gestion des milieux d'hébergement, des dossiers médicaux et des médicaments.

Les techniciennes et techniciens effectuent plusieurs tâches techniques auprès des animaux, notamment la manipulation et l'immobilisation, la collecte de données physiologiques, la collaboration au suivi de la condition de l'animal, la réalisation de prélèvements et d'analyses de laboratoire, l'administration de produits, la sédation ou l'anesthésie et la prestation de soins curatifs et préventifs tels que les traitements prophylactiques dentaires.

Par leurs responsabilités en matière de santé et de bien-être des animaux, les techniciennes et techniciens exercent un rôle de conseil et d'éducation auprès des propriétaires d'animaux et de la population en général. Lorsque les animaux sont sous leur responsabilité, elles et ils veillent sur eux et subviennent à l'ensemble de leurs besoins. Par exemple, elles et ils s'assurent que le milieu d'hébergement est confortable et sécuritaire. Dans le cadre de leurs fonctions, elles et ils doivent appliquer les lois, les règlements, les normes, les politiques institutionnelles, les procédures et les protocoles en vigueur, notamment sur le bien-être animal, les activités professionnelles déléguées ainsi que la santé et la sécurité au travail.

Les techniciennes et techniciens en santé animale peuvent exercer leur profession dans différents milieux tels que les cliniques et les hôpitaux vétérinaires, les centres de recherche, les refuges, les entreprises agroalimentaires, les laboratoires et les institutions zoologiques.

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02L2 Adopter des comportements professionnels.
- 02L3 Établir une vision intégrée de l'organisme animal.
- 02L4 Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- 02L5 Interagir avec les animaux.
- 02L6 Interpréter l'information relative à l'état pathologique de l'animal.
- 02L7 Collaborer au suivi de la condition de l'animal.
- 02L8 Répondre aux besoins nutritionnels de l'animal.
- 02L9 Gérer un milieu d'hébergement.
- 02LA Prélever les échantillons.
- 02LB Réaliser les analyses de laboratoire.
- 02LC Procéder à l'administration des produits.
- 02LD Assurer le service à la clientèle.
- 02LE Procéder à la sédation et à l'anesthésie.
- 02LF Procéder à la prise d'images médicales.
- 02LG Prodiguer les soins préventifs.
- 02LH Prodiguer les soins curatifs ou de fin de vie.
- 02LJ Fournir une assistance technique.
- 02LK Contribuer à l'élevage d'animaux.
- 02LL Contribuer aux procédures en pathologie animale.
- 02LM Contribuer aux activités de recherche.

Formation générale commune et propre

16 ⅔ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.

4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.

4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités et 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d'avoir un aperçu global du programme d'études techniques. Elle regroupe l'ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l'exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l'horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l'exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L'ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d'études, mais n'infère pas l'application qu'on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES															
Techniques de santé animale	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES													
		Adopter des comportements professionnels.	Établir une vision intégrée de l'organisme animal.	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	Interagir avec les animaux.	Interpréter l'information relative à l'état pathologique de l'animal.	Collaborer au suivi de la condition de l'animal.	Répondre aux besoins nutritionnels de l'animal.	Prélever les échantillons.	Réaliser les analyses de laboratoire.	Procéder à l'administration des produits.	Assurer le service à la clientèle.	Procéder à la sédation et à l'anesthésie.	Procéder à la prise d'images médicales.	
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Gérer un milieu d'hébergement.	8	0	0	0	0	0	0	0							
Prodiguer les soins préventifs.	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prodiguer les soins curatifs ou de fin de vie.	16	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Fournir une assistance technique.	17	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Contribuer à l'élevage d'animaux.	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Contribuer aux procédures en pathologie animale.	19	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0
Contribuer aux activités de recherche.	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Formation spécifique

Code : 02L2

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Adopter des comportements professionnels.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour toute situation en lien avec des activités professionnelles. • Individuellement. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux informations récentes sur le milieu et la profession; • aux préceptes relatifs à la profession; • aux lois, à la réglementation, aux normes et aux politiques institutionnelles en vigueur. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • d'outils de communication; • de techniques de gestion du temps et des priorités; • des technologies de l'information.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation réaliste de la qualité de ses interactions professionnelles. • Choix pertinent de moyens d'amélioration. • Gestion efficace de son temps et des priorités. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Explorer la profession et ses lieux d'exercice.	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation adéquate des milieux de travail liés à l'exercice de la profession. • Identification adéquate des préceptes relatifs à la profession. • Reconnaissance juste du cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession. • Reconnaissance juste des tâches et des conditions de travail. • Caractérisation adéquate des comportements professionnels.
2. Travailler au sein d'une équipe.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des personnes, des rôles, des responsabilités et des règles de fonctionnement. • Communication adaptée. • Contribution judicieuse au maintien d'un bon climat de travail. • Contribution judicieuse aux discussions et aux décisions.
3. Intervenir dans des situations délicates.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de la situation. • Évaluation juste des interventions à effectuer. • Interventions appropriées à la situation. • Recours judicieux à une autre personne, le cas échéant.

<i>Objectif</i>		<i>Standard</i>	
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation	
Établir une vision intégrée de l'organisme animal.		<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • En vue de la réalisation d'actions diverses. • Individuellement. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • de la terminologie; • de modèles non vivants; • des technologies de l'information; • de documents de référence. 	
Critère de performance pour l'ensemble de la compétence			
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. 			
Éléments de la compétence		Critères de performance	
1. Caractériser l'animal.		<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste de l'espèce. • Identification juste de la race. • Détermination juste du stade de vie. 	
2. Localiser les régions et les structures anatomiques.		<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation précise des régions et des structures. • Localisation précise. 	
3. Déterminer le fonctionnement de l'organisme.		<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation précise du fonctionnement des organes et des systèmes. • Établissement juste de liens fonctionnels entre les systèmes. 	
4. Déterminer les processus homéostatiques.		<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation précise des mécanismes et des conditions contribuant à l'homéostasie. • Reconnaissance juste des modalités d'apparition d'un déséquilibre. • Détermination juste des réactions systémiques et des processus physiologiques impliqués. 	

<i>Code : 02L4</i>	
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour toute situation en lien avec des activités professionnelles. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • En se référant au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'équipement de protection; • de plans de mesures d'urgence; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Pertinence des mesures de protection individuelle, collective et de l'environnement. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier les situations à risque.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des facteurs de risque. • Observation attentive de la situation. • Détermination appropriée du potentiel de dangerosité.
2. Adopter des stratégies de prévention en matière de santé physique et psychologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'équipement de protection. • Mise en pratique de méthodes sécuritaires de travail. • Manipulation sécuritaire des matières dangereuses. • Application appropriée de stratégies préservant la santé psychologique.
3. Assurer la sécurité des aires de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des principes d'ergonomie. • Rangement méthodique de l'équipement et des locaux. • Exécution correcte du nettoyage, de la désinfection et de la stérilisation de l'équipement et des locaux. • Entreposage et élimination appropriés des déchets biomédicaux et des matières dangereuses. • Signalement rapide des défauts.
4. Appliquer des mesures relatives à une situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste de la gravité de la situation. • Détermination juste des priorités. • Mise en pratique correcte des plans de mesures d'urgence, d'évacuation et d'intervention.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Contribuer à l'élaboration de méthodes sécuritaires de travail.	<ul style="list-style-type: none">• Signalement approprié de nouveaux risques.• Pertinence des propositions formulées.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir avec les animaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour un animal ou un groupe d'animaux. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement ou en équipe. • En se référant au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'équipement de protection, de manipulation et/ou d'entraînement; • de méthodes d'approche; • de techniques de manipulation, de contention et/ou d'entraînement; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Application des stratégies de prévention selon les risques. • Adaptation des méthodes et des techniques en fonction des caractéristiques et du bien-être de l'animal. • Utilisation appropriée de l'équipement. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer le comportement de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des caractéristiques de l'animal. • Caractérisation précise des comportements. • Lecture juste du langage corporel et des comportements.
2. Entrer en relation avec l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix adéquat de la méthode d'approche.
3. Manipuler l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix adéquat de la technique de manipulation. • Efficacité de la technique.
4. Immobiliser l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste du niveau de contention requis. • Choix adéquat de la technique d'immobilisation. • Efficacité de l'immobilisation.
5. Agir sur le comportement de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des techniques de modification comportementale. • Adaptation appropriée de l'environnement de l'animal.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interpréter l'information relative à l'état pathologique de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • En vue de la réalisation d'actions diverses. • Individuellement. En se référant : <ul style="list-style-type: none"> • aux pathologies courantes du domaine vétérinaire; • aux préceptes relatifs à la profession. À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> • de signes cliniques; • des caractéristiques de l'organisme animal; • des technologies de l'information; • de documents de référence.
Critère de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la terminologie. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser les pathologies.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste du processus physiopathologique et de son évolution. • Corrélation juste entre les pathologies, les facteurs de risque, les signes cliniques et les complications usuelles. • Reconnaissance juste des risques de propagation.
2. Établir des liens avec les méthodes diagnostiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des méthodes en fonction des pathologies. • Appréciation juste des résultats normaux et anormaux.
3. Établir des liens avec les moyens thérapeutiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des modalités thérapeutiques en fonction des pathologies.
4. Déterminer l'impact des pathologies sur la vie de l'animal et de son entourage.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des liens entre la pathologie et la qualité de vie de l'animal. • Identification juste des impacts sur l'entourage.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Collaborer au suivi de la condition de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour un animal ou un groupe d'animaux. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Avec les personnes liées au domaine vétérinaire. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical; • de chartes; • de directives; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation et/ou d'examen; • de méthodes et de techniques; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Utilisation rigoureuse de la terminologie. • Interaction adaptée à la situation. • Utilisation appropriée de l'équipement. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Recueillir des données.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation correcte de l'équipement et de la salle. • Identification juste des caractéristiques de l'animal. • Réalisation complète de l'anamnèse. • Observation juste des signes cliniques. • Collecte précise de données physiologiques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Participer à l'évaluation de la condition de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Détection juste de la modification de l'état de l'animal. • Identification juste du degré de douleur ou d'inconfort. • Détermination juste de la gravité de la condition et de l'urgence de la situation. • Détermination juste du potentiel de contagiosité et du caractère zoonotique.
3. Poser les actions requises.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication complète des informations aux personnes concernées. • Pertinence des informations communiquées. • Exécution appropriée des directives. • Sécurisation conforme de l'aire de travail.
4. Gérer le dossier de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des technologies de l'information. • Saisie complète des informations. • Pertinence des informations et des documents ajoutés. • Archivage adéquat.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Répondre aux besoins nutritionnels de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour l'alimentation autonome de l'animal. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un plan thérapeutique; • de directives; • du dossier de l'animal; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation; • d'équipement spécialisé; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Respect du plan thérapeutique, s'il y a lieu. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Choisir la diète.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des caractéristiques de l'animal. • Considération juste des besoins nutritionnels et des contraintes. • Sélection judicieuse des composantes. • Exactitude des calculs nutritionnels.
2. Assurer la préparation des repas.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse de l'innocuité des aliments. • Préparation adéquate des rations. • Sécurisation conforme de l'aire de travail.
3. Assurer l'alimentation de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix du mode d'alimentation selon la situation. • Application correcte du mode d'alimentation.
4. Effectuer le suivi alimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification adéquate de l'ingestion de la nourriture. • Appréciation juste de l'état nutritionnel de l'animal. • Ajustement judicieux de la diète, le cas échéant. • Signalement pertinent des problèmes. • Gestion adéquate du dossier.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Gérer un milieu d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour un animal ou un groupe d'animaux. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • En se référant au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de directives • du dossier des animaux, de registres et de formulaires; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation et/ou d'entretien; • d'équipement spécialisé; • de méthodes et de techniques; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Application sécuritaire des méthodes et des techniques de travail. • Interaction adaptée à la situation. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer le milieu d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des caractéristiques de l'animal. • Considération juste des besoins et des contraintes. • Conformité des espaces, de l'aménagement et des paramètres du milieu.
2. Procéder à l'admission de l'animal et aux préparatifs de départ.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse de la commande. • Participation active à l'évaluation de la condition de l'animal. • Identification exacte de l'animal et de son espace d'hébergement. • Utilisation appropriée de l'équipement spécialisé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Veiller au bien-être animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la période d'acclimatation. • Désensibilisation adéquate. • Respect des besoins nutritionnels. • Enrichissement approprié du milieu. • Relevé pertinent des observations.
4. Assurer l'entretien des installations et de l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité du changement de cage, s'il y a lieu. • Conformité du nettoyage et de la désinfection. • Vérification régulière de la fonctionnalité de l'équipement spécialisé. • Élimination appropriée des déchets.
5. Résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste du problème. • Analyse juste de la situation. • Interventions adaptées à la situation.
6. Assurer la communication des informations.	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion adéquate du dossier. • Transmission conforme des informations aux personnes concernées.

<i>Code : 02LA</i>	
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prélever les échantillons.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des échantillons variés (ex. : cellules, tissus, liquides biologiques, fèces et parasites). • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical; • d'une ordonnance et de directives; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation et/ou de prélèvement; • d'équipement spécialisé; • de techniques de prélèvement; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation • Respect des procédures d'asepsie et de biosécurité. • Interaction adaptée à la situation. • Utilisation correcte de l'équipement. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier le prélèvement.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Choix de l'équipement selon l'animal et le prélèvement à effectuer. • Sélection du site et de la technique de prélèvement selon les caractéristiques de l'animal.
2. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation correcte de l'équipement. • Vérification rigoureuse de l'identité de l'animal. • Préparation correcte du site de prélèvement.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Réaliser le prélèvement.	<ul style="list-style-type: none">• Immobilisation sécuritaire de l'animal.• Application rigoureuse de la technique de prélèvement.• Utilisation correcte de l'équipement spécialisé.• Prélèvement efficace de l'échantillon.
4. Assurer l'intégrité des échantillons.	<ul style="list-style-type: none">• Conformité des échantillons avec les exigences de l'analyse.• Étiquetage exact des échantillons.• Conservation adéquate des échantillons.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser les analyses de laboratoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des analyses variées d'échantillons : <ul style="list-style-type: none"> ○ hématologie et biochimie sanguine; ○ urologie; ○ cytologie; ○ parasitologie; ○ biologie moléculaire; ○ microbiologie; ○ immunologie. • Individuellement, en collaboration avec d'autres professionnels ou en partenariat avec des laboratoires d'analyses externes. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical et de formulaires; • d'une ordonnance et de directives; • d'échantillons; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection et/ou de laboratoire; • d'équipement spécialisé; • de techniques de laboratoire; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Utilisation correcte de l'équipement. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les analyses.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Sélection judicieuse des méthodes d'analyse et de l'équipement requis. • Ordonnancement des analyses selon les échéances et les délais prévus. • Exactitude des calculs.
2. Assurer le bon fonctionnement de l'équipement.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification minutieuse du fonctionnement et de l'étalonnage. • Résolution satisfaisante des problèmes.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Préparer les échantillons.	<ul style="list-style-type: none"> • Application méthodique des procédures de préparation. • Description juste de l'apparence macroscopique de l'échantillon.
4. Traiter les échantillons.	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi conforme de l'échantillon à un laboratoire externe, s'il y a lieu. • Application rigoureuse de la procédure de traitement et de conservation. • Vérification minutieuse de la qualité du traitement. • Sécurisation conforme de l'aire de travail.
5. Apprécier les résultats.	<ul style="list-style-type: none"> • Description juste des observations. • Identification exacte des cellules, des microorganismes, des parasites et des autres structures. • Quantification précise des cellules, des microorganismes, des parasites et des autres structures. • Vérification minutieuse de la validité des résultats.
6. Communiquer les informations.	<ul style="list-style-type: none"> • Saisie complète des résultats. • Conversion adéquate des données et des observations en résultats interprétables. • Transmission conforme des résultats aux personnes concernées.

Objectif	Standard
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Procéder à l'administration des produits.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des produits variés : <ul style="list-style-type: none"> ○ médicaments en vente libre, sous ordonnance ou contrôlés, à l'exception des sédatifs et des anesthésiques; ○ fluides et produits sanguins; ○ aliments; ○ autres produits. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la surveillance ou la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'ordonnance et de directives; • du dossier médical; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation et/ou de soins; • de méthodes et de techniques; • des produits et de leurs caractéristiques; • de documents de référence.
	<p>Critères de performance pour l'ensemble de la compétence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Respect des procédures d'asepsie, de biosécurité et de santé et sécurité au travail. • Dextérité et minutie dans l'exécution des techniques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Maintien adéquat de la disponibilité du produit. • Choix de l'équipement selon l'animal et le produit à administrer. • Sélection de la voie et de la technique d'administration selon l'animal. • Exactitude des calculs.
2. Préparer les produits.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse de la qualité du produit. • Application de la procédure de préparation en fonction du produit. • Inscription rigoureuse d'informations sur l'utilisation du produit. • Conformité de l'étiquette avec l'ordonnance.
3. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation correcte de l'équipement. • Vérification rigoureuse de l'identité de l'animal. • Préparation correcte du site d'administration.
4. Appliquer les techniques d'administration.	<ul style="list-style-type: none"> • Immobilisation sécuritaire de l'animal. • Respect de la voie d'administration. • Conformité de la technique.
5. Effectuer le suivi de l'état de l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Observation juste des signes cliniques dus à la procédure et aux effets du produit. • Interventions adaptées à la situation.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer le service à la clientèle.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour une clientèle interne et externe. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de formulaires; • du dossier médical; • des technologies de l'information; • de documents de référence.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Reconnaissance juste de la complexité de chaque situation. • Adoption appropriée de comportements préservant la santé psychologique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Recueillir l'information.	<ul style="list-style-type: none"> • Interactions appropriées avec les personnes. • Relevé détaillé des besoins et des attentes.
2. Traiter les demandes.	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonnancement des demandes selon les priorités et les contraintes. • Réponse appropriée aux besoins et aux attentes. • Préparation correcte des médicaments prescrits et des autres produits. • Accompagnement adéquat de la clientèle. • Recours judicieux à la personne responsable, le cas échéant.
3. Communiquer les renseignements, les conseils et les recommandations.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des informations transmises. • Justesse des informations transmises. • Vulgarisation adaptée à la situation. • Démonstration appropriée des méthodes et des techniques. • Vérification de la compréhension de la clientèle.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Procéder à la sédation et à l'anesthésie.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour tous les types de sédation et d'anesthésie. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la surveillance ou la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'ordonnance et de directives ; • du dossier médical; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection et/ou de manipulation; • d'équipement spécialisé; • de sédatifs et d'anesthésiques; • de méthodes et de techniques; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Respect des procédures d'asepsie, de biosécurité et de santé et sécurité au travail. • Adaptation des interventions selon la situation. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Choix adéquat de l'équipement de monitoring et d'anesthésie.
2. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation correcte des produits et de l'équipement. • Inscription rigoureuse d'informations sur l'utilisation des produits. • Préparation de l'animal selon la situation.
3. Appliquer les procédures de sédation ou d'anesthésie.	<ul style="list-style-type: none"> • Administration conforme des produits. • Application rigoureuse de la procédure. • Utilisation rigoureuse de l'équipement.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer le monitoring physiologique.	<ul style="list-style-type: none">• Installation judicieuse de l'équipement.• Utilisation rigoureuse de l'équipement.• Interprétation juste des données.• Consignation exacte des données.
5. Intervenir lors du réveil.	<ul style="list-style-type: none">• Arrêt conforme de la sédation ou de l'anesthésie.• Application rigoureuse de la procédure de réveil.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Procéder à la prise d'images médicales.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour tous les types d'images. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'ordonnance et de directives; • du dossier médical; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection et/ou de manipulation; • d'équipement de radiographie numérique ou d'échographie; • de méthodes et de techniques; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Surveillance attentive de l'état de l'animal. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Choix de l'équipement d'imagerie selon l'animal et l'examen.
2. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de l'animal et de la zone à investiguer selon l'examen. • Saisie complète des informations. • Ajustement correct des paramètres d'imagerie.
3. Contrôler l'exposition au rayonnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation rigoureuse de l'équipement de protection et de mesure du rayonnement. • Restriction stricte de la circulation. • Réduction maximale du rayonnement primaire et secondaire.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Appliquer les techniques d'imagerie médicale.	<ul style="list-style-type: none">• Positionnement judicieux de l'animal et de l'équipement.• Immobilisation complète de la zone à investiguer.• Prise correcte de l'image.
5. Gérer les images.	<ul style="list-style-type: none">• Validation correcte de la qualité et de la conformité.• Archivage adéquat.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prodiguer les soins préventifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical et/ou de fiches dentaires; • de l'ordonnance et de directives; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation et/ou de soins; • de méthodes et de techniques; • de produits; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Dextérité et minutie dans l'exécution des techniques. • Surveillance attentive de l'état de l'animal. • Application sécuritaire des méthodes et des techniques de travail. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les soins.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Considération juste des besoins et des contraintes. • Choix de l'équipement selon l'animal et les soins.
2. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation efficiente de l'équipement et de la salle. • Préparation rigoureuse des produits, le cas échéant. • Préparation de l'animal selon la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Effectuer les soins d'hygiène de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité de la technique de soins. • Application correcte de produits s'il y a lieu. • Vérification minutieuse de la qualité des soins prodigués.
4. Effectuer des bandages.	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité de la technique. • Vérification minutieuse du bandage.
5. Contribuer aux stratégies de prévention des maladies infectieuses.	<ul style="list-style-type: none"> • Administration conforme des médicaments.
6. Effectuer les soins prophylactiques dentaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Observations pertinentes sur la santé buccale de l'animal. • Application méthodique des techniques de détartrage et de polissage. • Vérification minutieuse de la qualité des soins prophylactiques dentaires. • Consignation exacte des informations dans les fiches dentaires.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prodiguer les soins curatifs ou de fin de vie.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des espèces animales variées : <ul style="list-style-type: none"> ○ animaux de compagnie traditionnels et nouveaux; ○ animaux de laboratoire; ○ animaux de ferme; ○ autres espèces pertinentes. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical et de formulaires; • de l'ordonnance et de directives; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection, de manipulation et/ou de soins; • de méthodes et de techniques; • de produits; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Dextérité et minutie dans l'exécution des techniques. • Surveillance attentive de l'état de l'animal. • Application sécuritaire des méthodes et des techniques de travail. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les soins.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Considération juste des besoins et des contraintes. • Choix de l'équipement selon l'animal et les soins.
2. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation efficiente de l'équipement et de la salle. • Préparation rigoureuse des produits, le cas échéant. • Préparation de l'animal selon la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Administrer les premiers soins.	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en considération juste du degré d'urgence de la situation. • Priorisation juste des interventions. • Conformité des soins prodigués.
4. Contribuer au traitement des affections.	<ul style="list-style-type: none"> • Administration conforme des produits. • Soins efficaces des plaies. • Pose adéquate des bandages et des attelles. • Application correcte d'autres procédés, le cas échéant.
5. Euthanasier l'animal.	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification rigoureuse de l'identité de l'animal. • Sélection judicieuse de la méthode. • Application rigoureuse de la technique. • Gestion appropriée du corps. • Application appropriée des stratégies de prévention en matière de santé psychologique.

<i>Code : 02LJ</i>	
Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Fournir une assistance technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour des interventions en médecine générale et spécialisée. • En collaboration avec les vétérinaires et les autres professionnels. • En se référant au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical; • de l'ordonnance et de directives; • des technologies de l'information; • d'équipement de protection et/ou de manipulation; • d'équipement spécialisé.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Respect de l'asepsie. • Surveillance attentive de l'état de l'animal. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Sélection appropriée de l'équipement selon l'animal et l'intervention.
2. Organiser l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation efficace de la salle. • Préparation rigoureuse de l'équipement. • Préparation rigoureuse des produits. • Préparation de l'animal selon l'intervention.
3. Répondre aux besoins et aux directives.	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien efficace du positionnement de l'animal. • Anticipation constante des besoins. • Exécution correcte des directives. • Maintien rigoureux de la stérilité.
4. Terminer l'intervention.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation rigoureuse des actions requises.

<i>Code : 02LK</i>	
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contribuer à l'élevage d'animaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous les milieux de travail. • Pour la procréation naturelle et assistée. • Principalement pour les animaux de laboratoire et les animaux de ferme. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical; • d'une ordonnance ou de directives; • d'équipement de protection et/ou de manipulation; • d'équipement spécialisé; • de technologies de procréation assistée; • des technologies de l'information; • de documents de référence.
Critère de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste de l'ordonnance et des directives. • Considération juste des besoins et des contraintes. • Sélection appropriée de l'équipement.
2. Sélectionner les reproducteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination précise du sexe de l'animal. • Réalisation rigoureuse d'analyses. • Anticipation adéquate des résultats du croisement génétique. • Conformité du génotype.
3. Organiser la procédure de procréation.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée de l'équipement. • Détermination juste du stade du cycle œstral. • Préparation adaptée des reproducteurs.
4. Assurer la réalisation de l'accouplement.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste de la réceptivité des femelles. • Détermination juste de l'occurrence d'un coït.
5. Appliquer des techniques de procréation assistée.	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation juste de la qualité du matériel biologique. • Application conforme des techniques de conditionnement du matériel biologique. • Réalisation efficace de la procédure.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Effectuer le suivi de la gestation, de la mise bas et de la progéniture.	<ul style="list-style-type: none">• Préparation correcte du milieu de mise bas ou d'éclosion.• Surveillance attentive de l'état de la mère, des fœtus et de la progéniture.• Soins adaptés à la mère et à la progéniture.• Gestion adéquate des dossiers.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contribuer aux procédures en pathologie animale.	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement en laboratoire de recherche ou de pathologie animale. • Pour une nécropsie ou une biopsie. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical; • du protocole de recherche, d'une ordonnance ou de directives; • de procédures normalisées de fonctionnement, le cas échéant; • des technologies de l'information; • de techniques et d'équipements divers; • d'équipement spécialisé; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Utilisation judicieuse de l'équipement et des produits. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du protocole de recherche, de l'ordonnance, des directives et des procédures normalisées de fonctionnement. • Considération juste des besoins et des contraintes. • Sélection appropriée de l'équipement.
2. Organiser la procédure.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation appropriée de l'équipement, de la salle et des produits. • Participation active à l'évaluation de la condition de l'animal à euthanasier. • Préparation appropriée du corps.
3. Effectuer la nécropsie.	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation précise des structures anatomiques. • Examen rigoureux des tissus et des organes. • Application rigoureuse des techniques de dissection. • Conformité des échantillons. • Description juste des observations.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Procéder aux analyses.	<ul style="list-style-type: none">• Préparation rigoureuse des échantillons.• Traitement rigoureux des échantillons.• Vérification minutieuse de la qualité des lames.
5. Terminer la procédure.	<ul style="list-style-type: none">• Gestion adéquate des dossiers.• Sécurisation conforme de l'aire de travail.• Acheminement conforme des lames et des informations aux personnes concernées.

<i>Code : 02LM</i>	
<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contribuer aux activités de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement en laboratoire de recherche. • Pour un animal ou un groupe d'animaux. • Individuellement, en équipe ou en collaboration avec d'autres professionnels. • Sous la supervision directe ou indirecte de la personne responsable. <p>En se référant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession; • aux préceptes relatifs à la profession. <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du dossier médical; • du protocole de recherche ou de directives; • de procédures normalisées de fonctionnement; • des technologies de l'information; • de techniques, d'équipements et de produits divers; • d'équipement spécialisé; • de documents de référence.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
<ul style="list-style-type: none"> • Comportement professionnel adapté à la situation. • Utilisation judicieuse de l'équipement et des produits. • Adaptation des interventions selon la situation. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier les procédures.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste du protocole de recherche, de l'ordonnance, des directives et des procédures normalisées de fonctionnement. • Considération juste des besoins et des contraintes. • Sélection appropriée de l'équipement.
2. Organiser les procédures.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection rigoureuse de l'animal. • Préparation appropriée de l'équipement, de la salle et des produits. • Conditionnement approprié de l'animal. • Préparation adaptée de l'animal.
3. Effectuer les chirurgies expérimentales.	<ul style="list-style-type: none"> • Application rigoureuse du protocole de recherche et des procédures. • Localisation précise des structures anatomiques. • Conformité des procédures chirurgicales. • Dextérité et minutie dans l'exécution de la chirurgie.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer les interventions non chirurgicales.	<ul style="list-style-type: none">• Application rigoureuse du protocole de recherche et des procédures.
5. Veiller au bien-être animal.	<ul style="list-style-type: none">• Surveillance attentive de l'état de l'animal.• Reconnaissance juste de l'atteinte du point limite.
6. Traiter les données.	<ul style="list-style-type: none">• Relevé exact des données.• Efficacité du traitement.• Consignation exacte des informations dans les dossiers et les registres.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le propos du texte.	<ul style="list-style-type: none"> Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	<ul style="list-style-type: none"> Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	<ul style="list-style-type: none"> Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	<ul style="list-style-type: none"> Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des éléments d'analyse. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. • Pertinence et cohérence du plan. • Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des limites du sujet de la dissertation. • Développement approprié des idées. • Pertinence des exemples choisis. • Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect du registre de langue approprié. • Respect des règles de présentation d'une production écrite. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	<ul style="list-style-type: none"> Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	<ul style="list-style-type: none"> Choix pertinent des critères de comparaison. Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence et cohérence du plan. Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	<ul style="list-style-type: none"> Respect des limites du sujet de la dissertation. Emploi d'arguments appropriés. Justification du point de vue critique. Pertinence des exemples choisis. Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. Précision et richesse du vocabulaire. Respect du registre de langue approprié. Respect des règles de présentation d'une production écrite. Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée de stratégies de révision. Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
7. Réviser et corriger les textes.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage
<p>Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature</p> <p>Périodes d'enseignement : 60</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.</p>

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ½

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. • Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées. • Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. • Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions. • Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-0-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. Échanges d'idées pertinentes. Prononciation, intonation et débit acceptables. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. • Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : simple <i>present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde
Pondération : 2-1-3
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

<p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
<p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.
<p>3. Réviser et corriger le texte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Pondération : 2-1-3
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
 Périodes d'enseignement : 45
 Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. • Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. • Communication appropriée à la situation. • Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. • Application convenable du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. • Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage
Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. • Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. • Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Activités d'apprentissage	
Discipline : Anglais, langue seconde Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unité : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. • Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels. • Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer. • Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique. • Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. • Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés. • Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques. • Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage
Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Unité : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.</p> <p>Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. • À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
3. Établir des conclusions.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.</p> <p>Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	<ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Écrire un texte sur un sujet donné.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	<ul style="list-style-type: none"> • À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage
<p>Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.</p>

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.
Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. • À partir des besoins de la vie courante. • À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Brève définition des notions. • Exécution correcte des opérations de base. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. • Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. • Choix approprié en fonction des besoins.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	<ul style="list-style-type: none"> • Démarche planifiée et méthodique. • Utilisation correcte des outils et des procédés. • Résultats satisfaisants par rapport au contexte. • Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation juste en tenant compte du contexte. • Formulation claire et précise de l'interprétation.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	<ul style="list-style-type: none"> • Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser une production artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement. • À l'occasion d'un exercice pratique. • Dans un contexte de création ou d'interprétation. • À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
2. Utiliser le médium.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. • Application adéquate des techniques artistiques. • Respect des exigences du mode de production.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.</p> <p>Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.</p> <p>Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.</p>	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	<ul style="list-style-type: none"> • Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	<ul style="list-style-type: none"> • Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	<ul style="list-style-type: none"> • Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage	
<p>Périodes d'enseignement : 45</p> <p>Unités : 2</p> <p>Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.</p> <p>Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.</p>	

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Lexique de la composante de formation spécifique

Les définitions qui suivent visent à proposer aux lectrices et aux lecteurs une base commune de compréhension pour certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards de la composante de formation spécifique. Elles sont adaptées de diverses sources d'information (Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française, Antidote, dictionnaire Larousse, etc.).

Animaux de compagnie traditionnels

Appellation qui réfère aux animaux vivant normalement au sein du foyer familial, soit les chiens et les chats.

Animaux de ferme

Appellation qui réfère à tous les animaux utilisés aux fins de production, de consommation, de travail ou de loisir. Elle fait surtout référence aux espèces bovine, ovine, caprine, équine, porcine ou avicole.

Animaux de laboratoire

Appellation qui réfère aux animaux utilisés pour la recherche scientifique. Ils peuvent être d'espèces diverses, allant des poissons aux primates non humains en passant par les chiens et les bovins. Cependant, les principales espèces utilisées dans les laboratoires au Québec sont les rongeurs et les poissons.

Cette appellation est à distinguer du terme *animaux de recherche*, qui inclut également les animaux visés par des recherches biologiques en milieu naturel.

Autres procédés

Appellation qui réfère aux procédés mécaniques, physiques, chimiques, biologiques ou radiothérapeutiques.

Autres professionnels

Appellation qui désigne tous les professionnels autres que les médecins vétérinaires avec qui les techniciennes et les techniciens peuvent être appelés à travailler (ex. : chercheuse ou chercheur, agronome, biologiste, microbiologiste).

Cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession

Expression qui désigne l'ensemble des lois et des règlements régissant le secteur de la santé animale ainsi que d'autres dispositions telles que les politiques institutionnelles, les procédures et les protocoles concernant ce secteur.

Comportement professionnel

Manière de se comporter, d'agir, de se conduire et de s'exprimer qui implique, notamment l'intégrité, la confidentialité, la ponctualité ainsi que le respect de la hiérarchie et du cadre légal et normatif lié à l'exercice de la profession (dont les principes éthiques, la déontologie, les normes, les protocoles).

Le comportement professionnel inclut également le concept de posture professionnelle. Cette dernière se définit comme une expression physique et verbale en adéquation avec les valeurs de la profession, qui évoluent et s'adaptent selon les besoins du marché du travail.

Condition de l'animal

Appellation qui réfère à l'état de santé global de l'animal (état pathologique ou état de bien-être physique et psychologique). Le constat est basé sur les résultats de l'examen physique, de l'anamnèse, des analyses de laboratoire et des procédures diagnostiques.

En équipe

Appellation qui désigne l'ensemble des collègues de travail (technicienne ou technicien en santé animale, animalière ou animalier, préposée ou préposé).

Entreprises agroalimentaires

Entreprises où l'on fait l'usage, l'élevage, la production ou la transformation d'animaux de ferme.

Équipement

Dans le présent document, le terme *équipement* inclut l'appareillage, l'outillage, le matériel et les instruments, tant réutilisables que jetables.

- Équipement de protection : vêtement ou accessoire servant à protéger le corps ou une partie du corps des personnes contre un risque déterminé. Cet équipement peut assurer la sécurité individuelle (sarrau, gants, lunettes de sécurité, etc.) ou la sécurité d'un groupe de personnes (ex. : garde de sécurité, système de filtration, barrière électrique des enclos).
- Équipement de manipulation : équipement utilisé pour protéger les personnes et les animaux (ex. : laisse, cage de transport) ou pour immobiliser les animaux (ex. : muselière, cage de contention).
- Équipement d'entraînement : équipement utilisé lors de l'entraînement de l'animal (ex. : cliquet [*clicker*]).
- Équipement d'examen : équipement utilisé dans le but d'examiner un animal (ex. : stéthoscope, thermomètre, otoscope et ophtalmoscope).
- Équipement de prélèvement : équipement utilisé dans le but de prélever un échantillon sur un animal (ex. : seringue et aiguille, poinçon).
- Équipement de laboratoire : équipement utilisé en laboratoire (ex. : pipette, bécher, microscope).
- Équipement d'entretien : équipement utilisé dans le but de réaliser l'entretien des salles et des autres équipements (ex. : vadrouille, balai, produits désinfectants)
- Équipement de soins : équipement utilisé dans le but de prodiguer des soins (ex. : matériel pour le bandage des plaies).
- Équipement spécialisé : appareil d'imagerie, support de cages ventilées, analyseur sanguin, etc.

État de l'animal

Appellation qui réfère à l'état de bien-être physique et psychologique ponctuel de l'animal. Le constat est basé sur une observation des signes cliniques et la collecte de données physiologiques à un moment précis.

Matières dangereuses

Matières dont les propriétés peuvent présenter un danger pour la santé ou l'environnement ou qui posent un problème particulier pour l'environnement.²

Milieus de travail

Les principaux milieux de travail visés par la profession sont les suivants³ :

- centres de recherche;
- cliniques et hôpitaux vétérinaires;
- entreprises agroalimentaires;
- institutions zoologiques;
- laboratoires;
- refuges.

Nouveaux animaux de compagnie (NAC)

Appellation qui réfère aux animaux de compagnie autres que les chiens et les chats. Elle inclut principalement les petits mammifères, les reptiles et les oiseaux.

Ordonnance

Prescriptions verbales ou écrites faites par une professionnelle ou un professionnel de la santé dûment habilité et prévoyant en particulier l'usage de produits médicamenteux et non médicamenteux, d'examen et de soins.

Situation délicate

Situation qui présente des aspects difficiles, embarrassants, malaisants ou conflictuels ou qui entraîne une charge émotionnelle élevée.

Soins d'hygiène de base

Les soins d'hygiène de base font principalement référence à la taille des phanères (poils, plumes, griffes, cornes, dents, bec, écailles, etc.), au nettoyage des oreilles, des yeux et de l'animal, au brossage des dents et à la vidange des sacs anaux.

Technologies de l'information

Ensemble du matériel, des logiciels et des services utilisés pour la collecte, le traitement et la transmission de l'information. Les applications spécialisées telles que LogiVet et Vet-Expert sont aussi incluses.

² Les neuf classes de matières dangereuses sont consultables au chapitre 2 du *Guide de classification des déchets dangereux et des matières recyclables dangereuses*, publié en 2017 par Environnement et Changement climatique Canada.

³ Cette liste est classée par ordre alphabétique.

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle qui permet d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs différents.

Lorsque les travaux d'harmonisation permettent d'identifier des compétences communes entre des programmes d'études, leurs résultats sont présentés dans des tableaux. Vous pouvez consulter tous les tableaux d'harmonisation sur le site inforouteFPT.org (La FPT aux ministères > Publications > Secteur > Harmonisation > Programme d'études).

Risques en matière de santé et de sécurité du travail

Cette section approfondit les risques mentionnés dans chaque compétence du programme d'études *Techniques de santé animale*. La fiche préparée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour la profession est consultable dans le rapport d'analyse de profession *Technologue en santé animale*⁴.

Le tableau de la page suivante « Sources et niveaux de risques pour chaque compétence » associe à chaque compétence, les six sources de risques énumérées dans la typologie ci-dessous. Il précise également les niveaux de risques faibles ou élevés. Ces niveaux de risques sont présentés à titre indicatif puisqu'ils varient selon les opérations effectuées et le contexte de réalisation. Ce tableau sert de guide au personnel enseignant pour la planification d'activités d'apprentissage progressives, une organisation pédagogique conforme à la santé et la sécurité du travail.

Typologie des risques en santé et sécurité du travail avec la liste des dangers ou des situations à risque :

- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique :
 - Formes (solide, liquide, aérosol, gaz, etc.) et exposition (Inhalation, absorption cutanée, ingestion, etc.).
- Risques physiques ou dangers d'ordre physique :
 - Risques électriques;
 - Risques thermiques;
 - Bruits;
 - Vibration;
 - Autres risques physiques.
- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique :
 - Formes (poussières, brume, fluide, etc.) et exposition (inhalation, absorption cutanée, ingestion, coupure, etc.).
- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique :
 - Postures contraignantes;
 - Efforts excessifs;
 - Mouvements répétitifs.
- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité :
 - Risques liés aux phénomènes mécaniques généraux;
 - Risques liés aux pièces, outils ou véhicules en mouvement;
 - Risques de chutes (travailleurs et objets);
 - Risques liés aux espaces clos;
 - Risques d'incendie ou d'explosion;
 - Violence au travail.
- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial :
 - Facteurs liés à la nature du travail;
 - Facteurs liés à l'organisation du travail
 - Facteurs sociaux.

⁴ Québec. Ministère de l'Enseignement supérieur, *Technologue en santé animale : rapport d'analyse de profession*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2022, 64 p.

Vous pouvez aussi consulter : *Fiche explicative des risques de la profession : Technologue en santé animale* sur le site Web de la CNESST (Centre de documentation > Explorer par sujets > Fiches explicatives des risques par professions).

TABLEAU : SOURCES ET NIVEAUX DE RISQUES POUR CHAQUE COMPÉTENCE

NUMÉRO DE LA COMPÉTENCE	Techniques de santé animale (145.D0)	Sources de risques					
		Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique	Risques physiques ou dangers d'ordre physique	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique	Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial	Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
ÉNONCÉ DE LA COMPÉTENCE		1	2	3	4	5	6
1	Adopter des comportements professionnels.			○		●	
2	Établir une vision intégrée de l'organisme animal.						
3	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement.	*	*	*	*	*	*
4	Interagir avec les animaux.	●	●	●	●	○	●
5	Interpréter l'information relative à l'état pathologique de l'animal.						
6	Collaborer au suivi de la condition de l'animal.	●	●	●	○	●	●
7	Répondre aux besoins nutritionnels de l'animal.	●	●	●	○	○	●
8	Gérer un milieu d'hébergement.	●	●	●	●	●	●
9	Prélever les échantillons.	●	●	●	○	○	●
10	Réaliser les analyses de laboratoire.	●	○	●	○	○	○
11	Procéder à l'administration des produits.	●	●	●	○	●	●
12	Assurer le service à la clientèle.	○	○	○	○	●	○
13	Procéder à la sédation et à l'anesthésie.	●	●	●	●	●	○
14	Procéder à la prise d'images médicales.	○	●	●	○	○	○
15	Prodiguer les soins préventifs.	●	●	●	○	○	●
16	Prodiguer les soins curatifs ou de fin de vie.	●	●	●	○	●	●
17	Fournir une assistance technique.	●	●	●	●	●	●
18	Contribuer à l'élevage d'animaux.	●	●	●	○	●	●
19	Contribuer aux procédures en pathologie animale.	●	●	●	●	●	●
20	Contribuer aux activités de recherche.	○	●	●	●	●	●

Niveaux de risques

Les niveaux de risques sont notés en fonction de l'importance (fréquence, durée et intensité) de la présence du risque et non selon la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

Risque faible : ○

Risque élevé : ●

* Les risques associés à la compétence 3 **Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'environnement** ont été évalués par l'entremise des autres compétences.



Enseignement
supérieur

Québec 